



Officiere R
25/04/2025

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07/04/2025**

CONVOCATION

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, Jean Claude COURNEIL, Maire de LÉZAT-sur-LÈZE a convoqué le Conseil Municipal le sept avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, dans la salle du conseil municipal.



L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Claude COURNEIL.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : 17 : COURNEIL Jean Claude – GRANDET Véronique – LLUIS Claude – BLANDINIERES Lydia – LABORDE Jean – SACILOTTO Claudine – COUTARD Jean Louis – DEDIEU Alain – PEZÉ Alain – FOCESATO Marie – PARROT Silvana – CARRIERE Ghislaine – VELOSO Angéline (arrivée à 18 h 58) – ARABEYRE Josiane – REDINI Serge – CASTAGNÉ Dominique.

ABSENTS EXCUSÉS : 0

ABSENTS : 2 : SOULA David – ETCHEMENDIGARAY Xavier

PROCURATIONS : 1 : GILAMA Marie à ARABEYRE Josiane

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Claude COURNEIL, Maire en exercice, qui procède à l'appel nominal des membres du conseil.

Mme Véronique GRANDET est désignée comme secrétaires de séance.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées :

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 04/03/2025 ;
2. SDE 09 : Travaux de renforcement BT Mathieu s/P33 - Rességayres ;
3. Vote du compte financier unique (CFU) 2024 de la commune ;
4. Vote du compte financier unique (CFU) 2024 du budget annexe (Atelier relais) ;
5. Vote des 3 taxes des impôts locaux pour 2025 ;
6. Vote des subventions aux associations pour l'année 2025 ;
7. Vote du budget primitif 2025 de la commune ;
8. Vote du budget primitif 2025 du budget annexe (Atelier relais) ;
9. Informations diverses.

1 - APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/03/2025 :

M. le Maire demande au conseil municipal s'il y a des remarques par rapport au compte rendu de la séance du 4 mars 2025, transmis par mail à tous les élus.

Le compte rendu est voté : **POUR 16**

M. le Maire demande aux conseillers municipaux présents de signer le feuillet de clôture de la séance du 4 mars 2025.

2 - SDE 09 : TRAVAUX DE RENFORCEMENT BT MATHIEU S/P33 - RESSEGAYRES :

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux sur le réseau électrique doivent être réalisés pour le renforcement Basse Tension au lieudit « Mathieu » aux Rességayres.

Ces travaux relèvent du SDE 09, à qui la commune a demandé une estimation pour la réalisation de ces travaux.

Le SDE 09 a communiqué le montant des travaux qui s'élève à 32 400,00€ HT, maîtrise d'œuvre du SDE 09 comprise.

Compte tenu du reversement de la TICFE communale au SDE 09, le Syndicat prend entièrement à sa charge ces travaux et aucune participation financière n'est demandée à la commune.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- Demande au SDE 09 la réalisation des travaux d'électricité : « Renforcement BT MATHIEU S/P33 – Rességayres » avec le plan de financement proposé par le SDE 09, soit 100% de prise en charge.

VOTE POUR : 16

PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Et

BUDGET ANNEXE – ATELIER RELAIS

Mme Claudine SACILOTTO rappelle que le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

Une période d'expérimentation s'est déroulée de l'exercice budgétaire 2021 à l'exercice budgétaire 2023 pour les premières communes volontaires.

Compte tenu du succès de l'expérimentation et sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement, la mise en œuvre du CFU doit être généralisée au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.

Mme Claudine SACILOTTO rappelle que l'objectif est la simplification de la gestion comptable et l'amélioration de la qualité des comptes, par :

- La simplification du processus administratif entre l'ordonnateur et le comptable
- La transparence et la lisibilité de l'information financière liée aux collectivités
- La dématérialisation totale des documents et simplification des contrôles.

Mme Claudine SACILOTTO rappelle qu'en septembre dernier, la commune de LEZAT-SUR-LEZE s'est portée volontaire pour le mettre en place à partir de l'exercice 2024, sur l'ensemble de ses budgets.

Elle annonce qu'aujourd'hui, seront présentés à l'assemblée les CFU 2024, pour la Commune et son Budget annexe.

3- VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 DE LA COMMUNE :

Mme Claudine SACILOTTO informe qu'après la transmission dématérialisée du projet du CFU 2024 de l'ordonnateur vers le comptable et après vérification des soldes comptables de l'exercice 2024, le Trésorier déclare que le CFU du budget principal, dressé pour l'exercice 2024, est certifié conforme et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Mme Claudine SACILOTTO donne la liste des principales réalisations effectuées dans l'année.

- **Voirie :**
 - Travaux sous mandats -> Chemin de Monicart – Côte de St Alby – Avenue des Moulins (1^{ère} partie).
 - Passages piétons en résine.
 - Mise en place de chicanes sur la route de Carbonne et la Route d'Auterive.
 - Mise en place d'un système de ralentisseurs au Faubourg St Antoine et rue des Jardins.
 - Réfection de la piste d'athlétisme du Biac.
 - Panneaux de signalisation :
 - *Compostage*
 - *Entrée et sortie de ville : Route d'Escayre – Route de Latrape*
 - *Miroirs de circulation : Rue des fleurs – Petite route de Saint Sulpice*
 - Panneau électronique – Avenue de la République.
- **Etudes diverses :**
 - Etudes des périmètres délimités des abords (PDA) – Place de la mairie.
 - SCE : Etudes sur la pollution des sols.
- **Services techniques :**
 - Balayeuse de voirie.
 - Grosses réparations sur le moteur du tracteur MASSEY FERGUSON.
 - Renouvellement de quelques petits équipements (machines...).
 - Aspirateurs pour les services techniques d'entretien des bâtiments.
 - Autolaveuse pour l'école maternelle.
 - Sèche-linge pour le service d'entretien des bâtiments.
- **Bâtiments communaux :**
 - Prieuré : Remplacement du chauffe-eau et fabrication et pose d'un habillage mouluré en bois brut.
 - Appartement 25 av de Toulouse : *installation d'une nouvelle VMC + Remplacement chaudière appart n°1.*
 - Gendarmerie route de Castagnac : *Remplacement de l'interphone — Travaux de remise en état dans l'appartement vacant (reprise du sol -parquet-SDB-peinture-électricité-meuble évier...) -volets roulants.*
- **Bâtiments communaux (suite) :**
 - Château du Biac : création de sanitaires.
 - Halle : renouvellement de la zinguerie.
 - Anciens abattoirs : réfection complète de la toiture + extension.

- Aménagement du nouveau bureau du Maire.
- Déménagement de la bibliothèque au BIAC – Aménagement des nouveaux locaux.
- Aménagement du coin cuisine au centre d'hébergement : *Faux-plafond, électricité, achat four micro-onde, réfrigérateur combiné, cafetière.*
- **Matériels divers :**
 - Ecole élémentaire : renouvellement de trois ordinateurs pour les enseignants.
 - Ecole maternelle : Alarme sonore.
 - Renouvellement d'un lot de 27 extincteurs.
 - Renouvellement de 6 batteries + électrodes pour défibrillateurs (adultes + enfants).
 - Destructeur pour le secrétariat.
- **Travaux sur le patrimoine :**
 - Eglise : Restauration du tableau et son cadre « *Le Christ couronné d'épines* ».
- **Travaux divers :**
 - Création du nouveau site internet de la mairie
 - Rénovation de l'éclairage public – Rugby : terrain d'honneur et terrain entraînement
 - Travaux pour le compte de Tiers

Liste non exhaustive

Mme Claudine SACILOTTO récapitule les écritures selon les chapitres comptables du CFU 2025 pour le compte de commune :

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chapitres		Réalisés	Votés N-1
013	Atténuations de charges	48 217,58 €	8 000,00 €
70	Prod. Services, domaines, ventes diverses	37 772,56 €	37 400,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	279 296,52 €	279 000,00 €
731	Fiscalité locale	1 114 937,00 €	1 109 719,00 €
74	Dotations et participations	823 203,30 €	765 632,00 €
75	Autres produits de gestion courante	235 314,35 €	165 000,00 €
76	Produits financiers	8,72 €	5,00 €
77	Produits spécifiques	15 823,44 €	15 726,32 €
TOTAL		2 554 573,47 €	2 380 482,32 €

DEPENSES			
Chapitres		Réalisés	Votés N-1
011	Charges à caractère général	570 911,75 €	838 585,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 030 124,38 €	1 035 700,00 €
014	Atténuation de produits	142 896,00 €	142 897,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	196 743,79 €	231 608,00 €
66	Charges financières	49 602,95 €	50 579,00 €
67	Charges spécifiques	1 814,70 €	1 815,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	3 555,73 €	3 556,00 €
TOTAL dépenses réelles		1 995 649,30 €	2 304 740,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 976,32 €	16 976,32 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2 012 625,62 €	2 321 716,32 €

INVESTISSEMENT

RECETTES			
Chapitres		Réalisés 2024	Votés N-1
<u>Recettes d'équipement</u>			
13	Subventions d'investissement	503 785,32 €	947 770,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	655 635,01 €	627 685,00 €
16	Emprunt et assimilées	130 000,00 €	140 093,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	958,48 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	110 696,06 €	110 697,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	28 273,68 €
45	Opérations pour comptes de Tiers	132 231,60 €	132 232,00 €
TOTAL		1 533 306,47 €	1 986 750,68 €
<u>Recette d'opérations d'ordre</u>			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 976,32 €	16 976,32 €
041	Opérations patrimoniales	43 506,72 €	139 681,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 593 789,51 €	2 143 408,00 €

DEPENSES			
Chapitres		Réalisés 2024	Votés N-1
<u>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</u>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	64 080,26 €	95 196,00 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
21	Immobilisations corporelles	312 945,29 €	237 257,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 815,53 €	576 217,00 €
	Opérations d'équipement	136 176,24 €	
<u>Subventions d'équipement</u>			
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	5 876,00 €
<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>			
10	Taxe d'aménagement - CCAL	7 960,79 €	8 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	236 281,05 €	236 281,05 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	500,00 €	500,00 €
<u>Autres</u>			
45	Opérations pour comptes de Tiers	132 231,60 €	132 232,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		916 990,76 €	1 291 559,05 €
041	Opérations patrimoniales	43 506,72 €	139 681,00 €
001	Solde d'exécution reporté (déficit)		827 921,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		960 497,48 €	2 259 161,05 €

Mme Claudine SACILOTTO indique qu'au 31/12/2024, le solde restant à payer pour les travaux d'investissement est de 49 859,00€ et que le solde des recettes à percevoir est de 126 623€.

Mme Claudine SACILOTTO précise que la commune a perçu à ce jour la majeure partie des subventions demandées en 2024, mais est toujours en attente des paiements de celles du Conseil Régional et autres, notamment pour les travaux qui se sont achevés en mars 2025.

Mme Claudine SACILOTTO demande aux membres de l'assemblée s'il y a des questions.

M. Alain DEDIEU demande quelle panne a eu lieu sur le tracteur Massey-Ferguson.

M. le MAIRE répond qu'il s'agissait d'une panne sur la pompe et qu'il n'y avait plus de garantie.

Mme Claudine SACILOTTO demande de passer au vote.

Monsieur le Maire quitte la séance, avant le vote du CFU et Mme Claudine SACILOTTO demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la présentation du CFU 2024.

VOTE CFU 2024 – BUDGET PRINCIPAL : POUR 17

Affectation des Résultats de la commune :

Mme Claudine SACILOTTO précise que l'année 2024 se solde par un excédent de fonctionnement de 712 317,49€ après virement à l'article 1068 pour le besoin de financement réel de la section d'investissement 2024.

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	541 947,85
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	288 234,93
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	830 182,78
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-194 629,29
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	76 764,00
Besoin de financement F. = D. + E.	117 865,29
AFFECTATION =C. = G. + H.	830 182,78
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	117 865,29
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	712 317,49

VOTE AFFECTATION DU RESULTAT : POUR 17

Mme Claudine SACILOTTO propose à l'écran différents ratios mettant en avant de l'évolution financière de la commune de 2020 à 2024.

• Tableau de synthèse :

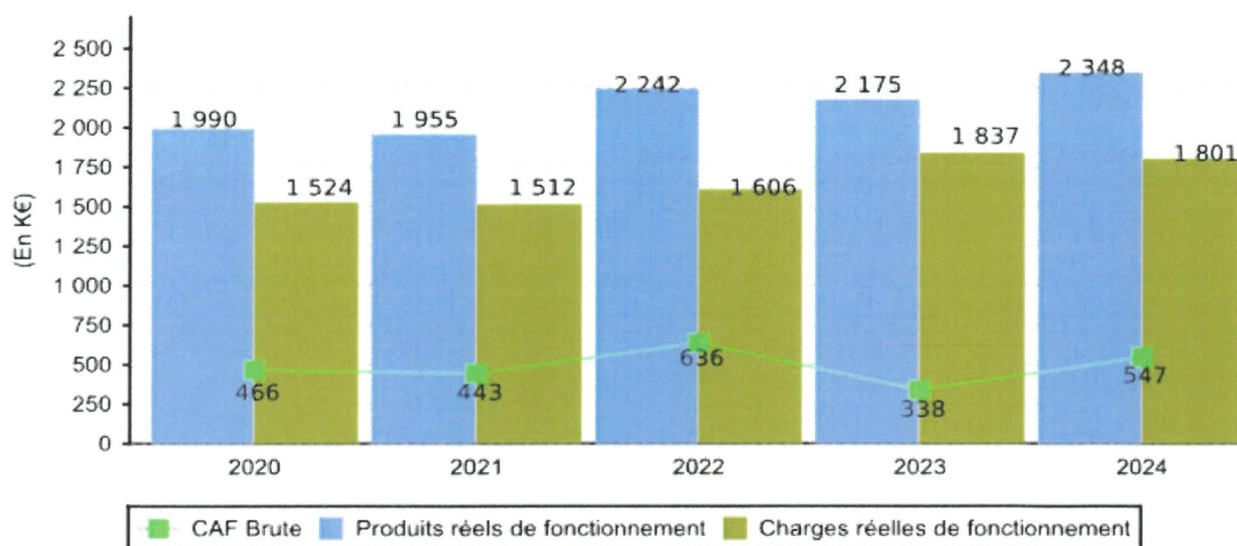
Principaux constats								
En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	1 990 116	1 955 088	2 242 102	2 175 085	2 347 734		7,9 %	18,0 %
Charges réelles de fonctionnement	1 524 360	1 511 956	1 606 230	1 836 970	1 800 980		-2,0 %	18,1 %
Capacité d'autofinancement brute	465 756	443 132	635 872	338 115	546 754		61,7 %	17,4 %
Capacité d'autofinancement nette	263 799	255 198	436 806	113 708	316 201		178,1 %	19,9 %
Dépenses d'équipement	217 044	467 632	607 890	1 910 005	583 524		-69,4 %	168,9 %
Dettes financières	1 840 198	1 892 604	2 242 649	2 009 596	1 824 333		-9,2 %	-0,9 %
Fonds de roulement	553 987	696 753	1 108 206	-186 767	639 343		-	15,4 %
Trésorerie	909 063	1 100 051	1 554 108	220 534	748 779		239,5 %	-17,6 %

- Tableau comparatif évolution financière 2020 à 2024 sur commune, département 09, région et national.

REPERES

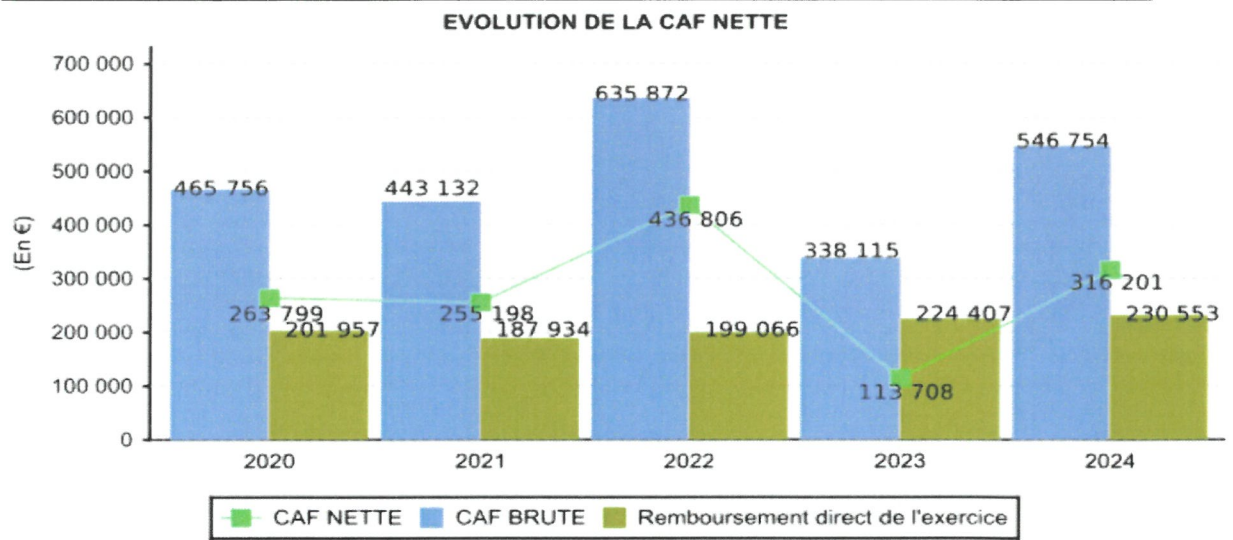
2024 <i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	983	1 036	976	1 028
Charges réelles de fonctionnement	754	815	797	829
Capacité d'autofinancement brute	229	221	179	199
Capacité d'autofinancement nette	132	146	105	130
Dépenses d'équipement	244	331	419	412
Dettes financières	764	746	650	615
Fonds de roulement	268	368	375	468
Trésorerie	314	366	398	502

- Tableau de capacité d'autofinancement brute de 2020 à 2024 (CAF BRUTE)



Mme SACILOTTO rappelle que cet histogramme relève l'excédent de fonctionnement AVANT remboursement du capital de la dette et ajoute que la CAF BRUTE est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. Il s'agit de dépenses obligatoires.

• **Tableau de capacité d'autofinancement nette de 2020 à 2024 (CAF NETTE)**



Mme Claudine SACILOTTO rappelle que cet histogramme donne une vision sur l'excédent de fonctionnement, APRES le remboursement du capital de la dette.

Elle précise qu'il s'agit de la Capacité pour la commune à dégager en fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

4 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 DU BUDGET ANNEXE
Atelier Relais

Mme Claudine SACILOTTO informe qu'après la transmission dématérialisée du projet du CFU 2024 de l'ordonnateur vers le comptable et après vérification des soldes comptables de l'exercice 2024, le Trésorier déclare que le CFU du budget annexe des Ateliers relais, dressé pour l'exercice 2024, est certifié conforme et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Mme Claudine SACILOTTO donne la liste des réalisations effectuées dans l'année 2024 :

- Vérification et réparation des portes sectionnelles déjà existantes.
- Création d'une nouvelle ouverture pour le passage d'une voiture.
- Achat d'une nouvelle porte sectionnelle.
- Mise en place des trappes de désenfumage sur la nouvelle toiture.

Mme Claudine SACILOTTO récapitule les écritures selon les chapitres comptables du CFU 2025 pour le compte du budget annexe – Atelier relais :

FONCTIONNEMENT

Sens	Chapitre	Libellé_compte	DEP 24	REC 24	VOTE N-1
D	011 - Charges à caractère général	Entretien et réparations autres bâtiments : <i>vérification et répartition des portes sectionnelles existantes</i>	2 954,88 €		80 000,00 €
D	011 - Charges à caractère général	Autres	5,50 €		10,00 €
R	011 - Charges à caractère général	Revenus des immeubles		15 711,96 €	15 721,00 €
R	011 - Charges à caractère général	Autres produits divers de gestion courante			10,00 €
			2 960,38 €	15 711,96 €	

INVESTISSEMENT

Chap	Description	RAR	Dépenses	Recettes
21	Immobilisations corporelles : Achat des portes sectionnelles pour la nouvelle ouverture + mise en place de trappes de désenfumage sur toiture		4 782,02 €	
16	Remboursement caution		110 696,06 €	
10	Dotations, Fonds divers et réserves			47 464,60 €
	TOTAL INVESTISSEMENT		115 478,08 €	47 464,60 €

Après lecture, Mme Claudine SACILOTTO demande s'il y a des questions ou des remarques sur le CFU 2024 de ce budget annexe.

Il n'y a pas de questions. Monsieur quitte la séance avant le vote du budget annexe.

Mme Claudine SACILOTTO demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

VOTE CFU 2024 - BUDGET ANNEXE : POUR 17

Affectation des Résultats de la commune :

Mme Claudine SACILOTTO précise que l'année 2024 se solde par un excédent de fonctionnement de 242 157,41€ après virement à l'article 1068 pour le besoin de financement réel de la section d'investissement 2024.

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 751,93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	344 883,96
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	357 635,89
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-115 478,08
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	115 478,08
AFFECTATION =C. = G. + H.	357 635,89
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	115 478,08
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	242 157,81

VOTE AFFECTATION DU RESULTAT CFU BUDGET ANNEXE : POUR 17

PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Et

BUDGET ANNEXE – ATELIER RELAIS

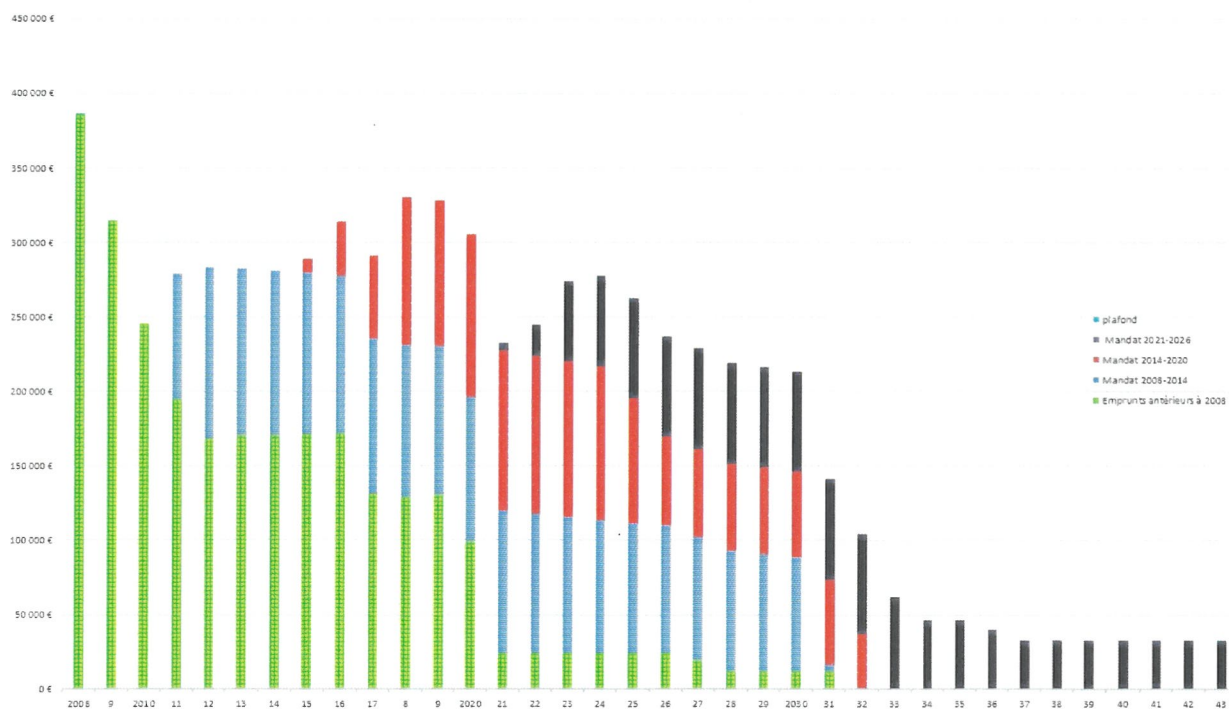
Mme Claudine SACILOTTO reprend la parole et donne lecture du sommaire pour la présentation du budget primitif de la commune.

- Rappel du niveau d'emprunts communaux
- Dotations 2025
- Taxes locales 2025
- Subventions aux associations 2025
- Budgets de fonctionnement 2025
- Budgets d'investissement 2025

- **Rappel du niveau d'emprunts communaux**

Mr Claude LLUIS prend la parole et donne quelques précisions sur le niveau de remboursement des emprunts réalisés jusqu'à aujourd'hui.

NIVEAU DE REMBOURSEMENT PÉRIODE 2008-2043



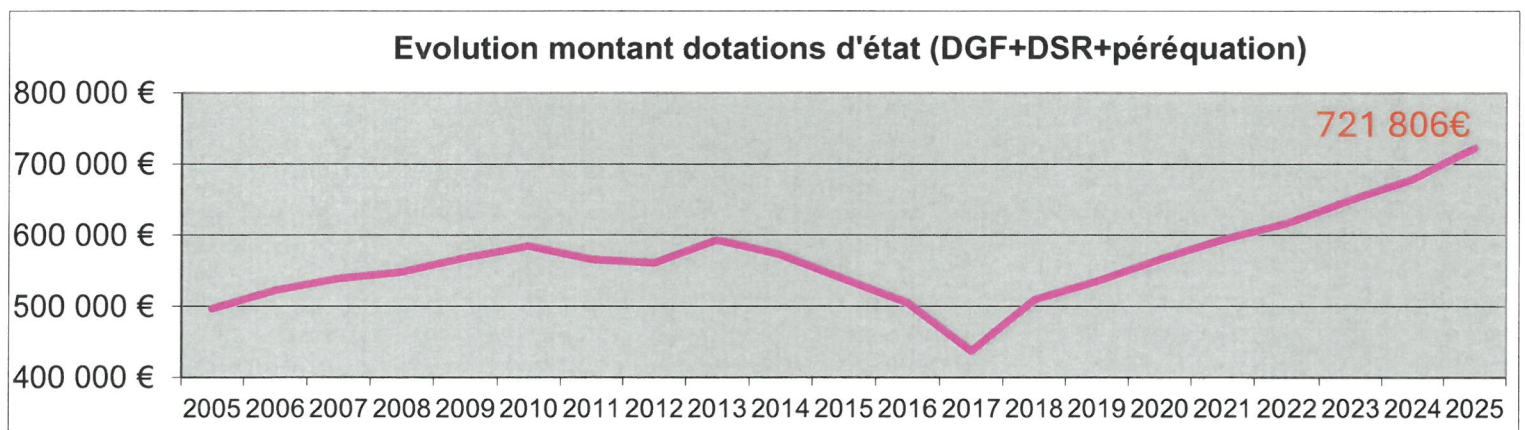
Le niveau d'emprunt est en légère diminution malgré des investissements passés, conséquents. La municipalité a su négocier les taux, tout en optimisant les dossiers de subventions. Ceci a permis de conserver une fiscalité quasi constante.

- **Dotations 2025**

Mme Claudine SACILOTTO donne lecture des dotations reçues par la Préfecture et précise que le montant total s'élève à 721 806€ pour l'année 2025.

Dotations, attribution et contribution au titre des fonds de péréquation	
D.G.F. montant total	721 806
Dotation communes nouvelles "garantie" (hors DGF)	0
Dotation communes nouvelles "amorçage" (hors DGF)	0
Dotation élu local (DPEL)	293
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)	197 283
Attribution compensant le transfert à l'EPCI de la part CPS des communes appartenant à un EPCI à FA (hors DGF)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)	250 233
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	85 990
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "cible" (DSR C)	112 251
D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	76 049
D.G.F. des communes : dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM)	0

Dotations 2024 = 678 308€ -> + **43 498€** par rapport à 2024



- **Taxes locales 2025**

5 - VOTE DES TROIS TAXES DES IMPOTS LOCAUX POUR 2025 :

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2025, équilibré en section de fonctionnement par un produit attendu des ressources à taux voté de 1 283 163,00 € qui est diminué d'un effet du coefficient correcteur et FNGIR d'un montant total de 202 804,00€.

Soit un prévisionnel attendu de fiscalité directe pour d'un montant de 1 080 359,00 € ;

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population, sans augmenter la pression fiscale ;

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Article 1^{er} : décide de **ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2024 et de les reconduire à l'identique sur 2025** soit :

- Foncier bâti = 37,56%
- Foncier non-bâti = 88,05 %
- Taxe d'habitation = 19,53% (sur les résidences secondaires)

M. le Maire précise qu'il n'y a pas d'augmentation des taxes cette année de la part de la commune, mais en raison des augmentations des bases calculées par l'Etat, les montants prévisionnels des impôts qui seront perçus, sont automatiquement affectés et subissent une hausse pour les habitants de la commune.

VOTE TAXES IMPOTS LOCAUX 2025 : POUR 17

6 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025 :

Sous la présidence de Monsieur Le Maire, le tableau de projet d'attribution des subventions aux associations pour l'année 2025 est présenté aux membres du Conseil Municipal. Les présents montants de subventions sont issus des réunions de la commission Associations-Sports ayant eu lieu en amont. Tous les membres du conseil municipal prennent connaissance de chacun des montants ci-dessous :

Objet	Compte	Tiers	Montant
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	JUDO CLUB LEZATOIS	800,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 500,00 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 -	65748	AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	SECTION LEZATOISE ACVG	300,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	COQUELICOT LEZATOIS	6 700,00 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 - 90 ANS	65748	COQUELICOT LEZATOIS	1 500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LES CHAUSSONS ROSES LEZATOIS	1 200,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LA BOULE LEZATOISE	500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LEZA TOUS	150,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	HARMONIE DE LEZAT	1 500,00 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – CADEAU VENUE ATECANOS	65748	COMITE DE JUMELAGE	124,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	UNION SPORTIVE LEZAT	5 500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	AS. SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	6 190,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LES RESTOS DU COEUR	350,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	CYCLO CLUB LEZATOIS J. DUPONT	400,00 €

SUBVENTION COLLEGE SECTION SPORTIVE VOYAGE 2025	65748	COLLEGE FRANCOIS VERDIER	1 950,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	CLASSIC LEZAT AUTO - MOTO	350,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	COMITE DE JUMELAGE	250,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025	65748	SOCIETE DE CHASSE LEZAT	550,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	SCION LEZADOIS	350,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	GALERIE ANIMA	400,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	MFPP	100,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	COOPERATIVE DU COLLEGE	400,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	COMITE DES FETES DE LEZAT	20 000,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	A LEZE POUR TOUS	200,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	AM. PHOTOGRAPHIQUE LEZE	500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	BADMINTON CLUB LEZATOIS	400,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	OCCE 09 ECOLE MATERNELLE	800,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	PINCEAU LEZATOIS	100,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	APE MATERNELLE	500,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	650,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	GENERATIONS MOUVEMENT LEZAT	300,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	COMITE ORG DES FOIRES LEZAT	1 200,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	HISTOIRE ET PATRIMOINE	200,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	CROIX ROUGE FRANCAISE	600,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	LEZ'ATELIERES	200,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	MEDAILLES MILITAIRES	50,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	ASSOC PARENTS ELEVES CEG	100,00 €
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	65748	FOOTBALL CLUB LEZATOIS	5 500,00 €
TOTAL			63 864,00 €

M. le MAIRE indique qu'il n'y a pas eu de modifications par rapport à 2024, sauf l'attribution de deux subventions exceptionnelles pour les 90 ans de la caserne des Pompiers de Lézat et du Coquelicot Lézatois Basket-Ball

VOTE DES SUBVENTIONS 2025 ASSOCIATIONS : POUR : 17

7 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE :

Sous la présidence de Monsieur Le Maire, Madame Claudine SACILOTTO Claudine, adjointe au maire, déléguée aux finances, expose le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la commune.

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chapitres		Proposés 2025	Votés N-1
013	Atténuations de charges	8 000,00 €	8 000,00 €
70	Prod. Services, domaines, ventes diverses	40 800,00 €	37 400,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	282 000,00 €	279 000,00 €
731	Fiscalité locale	1 133 160,00 €	1 109 719,00 €
74	Dotations et participations	802 187,00 €	765 632,00 €
75	Autres produits de gestion courante	178 000,00 €	165 000,00 €
76	Produits financiers	5,00 €	5,00 €
77	Produits spécifiques	1 000,00 €	0,00 €
TOTAL		2 445 152,00 €	2 364 756,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	712 317,49 €	288 234,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		3 157 469,49 €	2 652 990,00 €

DEPENSES			
Chapitres		Proposés 2025	Votés N-1
011	Charges à caractère général	877 998,49 €	863 585,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 118 000,00 €	1 011 000,00 €
014	Atténuation de charges	115 089,00 €	142 897,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	220 545,00 €	231 308,00 €
66	Charges financières	42 578,00 €	50 579,00 €
67	Charges spécifiques	500,00 €	1 815,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	4 000,00 €	3 556,00 €
TOTAL		2 378 710,49 €	2 304 740,00 €
023	Virement à la section Investissement	762 199,00 €	347 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 560,00 €	1 250,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		3 157 469,49 €	2 652 990,00 €

INVESTISSEMENT

Mme Claudine SACILOTTO présente les projets inscrits au budget primitif 2025 :

- SCE - Etudes et pollution – 43 920 €
 - Subventions FONDS VERT IGENIERIE -80% : 29 280€
- SCE - Schéma aménagement – 36 000€
 - Subvention EPF OCCITANIE : 4 000€
 - Subvention DGD SPECIALE – CCAL : 20 000€

- Requalification des abords de la Mairie – 947 297€
 - *Subvention Etat-DSIL : 196 563€*
 - *Subvention Etat-Fonds vert : 139 180€*
 - *Subvention C-Régional : 77 555€*
 - *Subvention C-Départemental : 80 000€*
 - *Subvention Agence de l'eau : 139 180€*
- Voie douce - Avenue des Pyrénées – 362 156€
 - *Subvention DETR : 103 647€*
 - *Subvention C-Départemental : 103 647€*
 - *Subvention Agence de l'eau : 44 668€*
- Voie douce – Plantation des arbres – 8 088€
- Avenue de Toulouse - réfection des trottoirs (dernière tranche) – 17 694€
 - *Subvention C-Départemental – FDAL 2022 : 8 400€*
- Eglise-Réfection totale de la toiture - Relevé laser - Etudes WEETS – 29 428€
 - *Aides financières DRAC -80% : 19 000€*
- Eglise-Réfection totale de la toiture – Travaux – 170 000€
 - *Aides financières DRAC -50% : 60 000€*
 - *Subvention C-Départemental : 35 000€*
- Boulodrome- changement du système d'éclairage (LED) – 9 960€
 - *Subvention SDE 09 : 4 150€*
- Terrain de foot - Eclairage public - mise aux normes lampadaire (LED) – 33 920€
 - *Subvention SDE 09 : 6 650€*
 - *Subvention C-Départemental : 10 000€*
 - *Subvention FAFA : 5 000€*
- Château du Biac - Volets x16 – 9 000€
- Ecole élémentaire - 3 ordinateurs portables enseignants – 2 500€
- Ecole maternelle – 28 000€ VMC des salles de classe + Chaufferie + Cloison intimité dans les sanitaires + Achat de modules plans inclinés + matelas à langer + Renouvellement des tapis de siestes + Renouvellement du sol du jeu extérieur
- Aire de jeu du Biac – renouvellement de certains éléments – 30 000€
 - *Subvention Europe - LEADER : 5 000€*
 - *Subvention C-Régional – FRI : 7 500€*
 - *Subvention C-Départemental – FDAL : 7 500€*
- Petit équipement gestes et postures – 3 000€ (ATSEM + France Services + Secrétariat)
- Autolaveuse pour le nettoyage de l'école élémentaire – 5 800€
- Petits équipements Services Techniques – 10 715€ (plaque vibrante + découpeuse thermique + pompe à graisse + Compresseur + KARCHER + coffrets de distribution électricité pour manifestations...)
 - *Subvention C-Départemental – FDAL : 7 500€*
- Salle omnisports – Chrono – 8 415€
- Renouvellement des extincteurs (lot de 16 pour 2025)
- Matériel CNI-Passeport – 500€ (broyeur - détecteur faux documents)
- Matériels informatiques – 2 000€ (Ecran + 2 ordinateurs portables + disques durs)
- Alarmes bâtiments des services techniques – 6 000€
- Maison du Biac : coffret et installation électrique – 5 500€
- Salle des chasseurs : installation électrique – 5 000€
- DOJO – moteur du ventilateur du système de chauffage – 1 200€
- Panneaux signalétiques : voirie et zones – 4 000€
- Panneaux signalétiques : complément adressage – 4 000€
- ORT Participation des rénovations des façades – 2 500€
- Mise aux normes défense incendie sur le territoire : 2 Bornes – 10 000€

Liste non exhaustive

Mme Claudine SACILOTTO présente les recettes (hors subventions) attendues inscrites au budget primitif 2025 :

- FCTVA : 62 633 €
- Taxe d'aménagement : 20 125 €

Mme Claudine SACILOTTO récapitule les écritures selon les chapitres comptables, pour le budget primitif 2025 :

RECETTES			
Chapitres		Proposés 2025	Votés N-1
<u>Recettes d'équipement</u>			
13	Subventions d'investissement	1 122 685,00 €	429 909,00 €
13	RAR - Subventions d'investissement	126 623,00 €	647 861,00 €
<u>Recettes financières</u>			
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 758,00 €	275 000,00 €
1068	Affectation du résultat 2024	117 865,29 €	352 685,00 €
16	Emprunt et assimilées (Voie Douce)	110 000,00 €	10 093,00 €
16	Dépôts et cautions reçus	1 000,00 €	1 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	110 697,00 €
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	44 000,00 €
TOTAL		1 560 931,29 €	1 871 245,00 €
<u>Recette d'opérations d'ordre</u>			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 560,00 €	1 250,00 €
041	Opérations patrimoniales	92 076,00 €	139 681,00 €
021	Virement DE la section de Fonctionnement	762 199,00 €	347 000,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 431 766,29 €	2 359 176,00 €

DEPENSES			
Chapitres		Proposés 2025	Votés N-1
<u>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</u>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 341,00 €	35 172,00 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
21	Immobilisations corporelles	643 949,00 €	334 092,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 037 304,00 €	587 781,00 €
<u>Subventions d'équipement</u>			
204	Subventions d'équipement versées	3 500,00 €	5 876,00 €
<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>			
10	Taxe d'aménagement - CCAL	0,00 €	8 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	221 108,00 €	246 528,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		2 095 202,00 €	1 217 949,00 €
041	Opérations patrimoniales	92 076,00 €	139 681,00 €
001	Solde d'exécution reporté (déficit)	194 629,29 €	827 921,00 €
	Restes à réaliser 2024	49 859,00 €	172 625,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 431 766,29 €	2 358 176,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2025

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 187 278,00	2 305 143,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	49 859,00	126 623,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 194 629,29	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 431 766,29	2 431 766,29

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 157 469,49	2 445 152,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 712 317,49
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 157 469,49	3 157 469,49
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		5 589 235,78	5 589 235,78

Mme Claudine SACILOTTO demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la présentation du budget primitif 2025.

M. Dominique CASTAGNÉ déclare qu'il est regrettable que les documents concernant l'ensemble des comptes financiers et des budgets mis au vote pour l'année écoulée et pour l'année 2025 n'aient pas été transmis préalablement aux élus. Légalement, ils auraient dû être communiqués au moins douze jours ouvrés avant la date du vote des budgets. Cela aurait pu permettre de consulter les différents éléments et éventuellement de faire un débat qui, sans être forcément contestataire, aurait pu être constructif.

Mme Marie FOCESATO indique qu'en étant membres de la commission finances, ils auraient pu réclamer ces documents.

M. Dominique CASTAGNÉ répond qu'il ne leur était pas possible d'assister à la réunion de la commission des finances, pour des raisons professionnelles.

M. Claude LLUIS dit que cette loi s'applique aux communes de plus de 3000 habitants et que Lézat n'est pas concernée.

M. Dominique CASTAGNÉ insiste sur cette obligation qui concerne toutes les communes.

M. Alain PEZÉ souhaite vérifier ces affirmations et qu'une réponse soit faite officiellement.

M. Dominique CASTAGNÉ confirme cette loi, après vérification sur un site internet de son téléphone. Il cite l'article 5217-10-4 du CGCT, de décembre 2023 qui indique que les documents doivent être communiqués 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen du budget.

M. le MAIRE signale que nous étions en attente des notifications des dotations 2025 de l'Etat, qui ont été transmises le 31 mars, en dehors du délai requis.

M. Dominique CASTAGNÉ dit que ce n'est pas grave, mais que par conséquent, les membres de l'opposition voteront CONTRE le budget primitif pour 2025.

Voir clarification donnée en fin de séance par Mme PARENT.

Après avoir entendu l'exposé présenté par Mme Claudine SACILOTTO, le Conseil Municipal délibère et décide de l'adoption du budget primitif de l'exercice 2025 de la commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF : POUR : 13

CONTRE : 4

ARABEYRE Josiane –
REDINI Serge –
CASTAGNÉ Dominique –
Marie GILAMA par procuration.

8 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DE LA COMMUNE (Atelier relais)

Mme Claudine SACILOTTO présente les crédits prévus au chapitre, pour le budget primitif 2025, pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Libellé_compte	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		242 157,81 €
011- Charges à caractère général	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	80 000,00 €	
011 - Charges à caractère général	65888	Autres	10,00 €	
011 - Charges à caractère général	752	Revenus des immeubles		15 711,00 €
011 - Charges à caractère général	7588	Autres produits divers de gestion courante		10,00 €
			80 010,00 €	257 878,81 €
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT			- €	Pas de travaux prévus pour 2025

INVESTISSEMENT

Chap	Article	Description	RAR	117 842 Dépenses	117 842 Recettes
	001	Déficit d'investissement (ou Excédent)		115 478,08 €	- €
1068	1068	Affectation résultat			115 478,08 €
16	165	Remboursement caution		2 364,00 €	
16	165	Remboursement caution			2 364,00 €
		TOTAL INVESTISSEMENT		117 842,08 €	117 842,08 €
		VERSEMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT			- €

Mme Claudine SACILOTTO précise qu'il n'y a pas de travaux d'investissement prévus pour l'année 2025.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – ATELIER RELAIS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 364,00	117 842,08
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 115 478,08	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		117 842,08	117 842,08
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	80 010,00	15 721,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 242 157,81
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		80 010,00	257 878,81
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		197 852,08	375 720,89

VOTE DU BUDGET PRIMITIF- Atelier relais : POUR : 17

M. le Maire et les élus remercient et félicitent Mme Morgane PARENT, pour son travail et sa rigueur dans la préparation des différents budgets.

9 – INFORMATIONS DIVERSES :

M. le MAIRE fait part des informations suivantes :

France SERVICE : SUIVI D'ACTIVITES MARS 2025 :

TOTAL NOMBRE DE DEMARCHES : 439 soit : LEZAT : 292 LE FOSSAT : 147

L'augmentation considérable des démarches pour le mois de mars s'explique par les changements d'adresse de nombreux lézatois, exigée par la loi 3DS. Celle-ci impose aux communes la dénomination des voies et la numérotation des habitations. De nombreux lézatois viennent solliciter les employés de France Service, pour les démarches de leur nouvelle adresse auprès des administrations et autres services.

SERVICE TITRES SECURISES : SUIVI D'ACTIVITES MARS 2025 :

TOTAL : 89 DEMARCHES soit : Cartes Nationales d'Identité : 58 Passeports : 31

NOUVEAUX COMMERCES :

- Projet d'ouverture d'un institut SPA, jacuzzi, soins du corps... zone de la Riverette, dans les locaux de l'ancien supermarché.

- Projet d'ouverture d'un magasin de primeurs, fruits et légumes, par un couple originaire de Carbonne et qui possède déjà plusieurs magasins dans d'autres villages voisins. Ils s'installeraient à l'ancien magasin « Le Kiosque aux Fruits », route de Toulouse. Deux emplois à 25 heures par semaine sont à pourvoir au sein de ce magasin.

VOIE DOUCE AVENUE DES PYRENEES :

M. le MAIRE indique qu'il y a des problèmes d'organisation du chantier, avec les services de voirie du département. Ces derniers refusent que l'entreprise en charge des travaux ferme la route pendant les ponts du mois de mai et les vendredis du mois de juillet. Les services de voirie souhaitent que les véhicules aient la possibilité de traverser le village pour se rendre vers la montagne et les sites touristiques ariégeois. Dans ces conditions, les travaux pourraient être retardés de plusieurs semaines. Des discussions sont en cours pour trouver une solution.

ADRESSAGE :

M. Claude LLUIS indique que les travaux d'adressage sont pratiquement terminés. Les certificats des nouvelles adresses et les plaques des numéros sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants concernés.

M. Dominique CASTAGNÉ indique que les mises à jour sont actives pour certains services, via un lien sur internet.

Mme Lydia BLANDINIERES confirme que pour les cartes grises, l'envoi d'un autocollant à placer sur la carte grise, a été envoyé deux jours après la demande.

ARNAQUES :

M. Claude LLUIS informe que des arnaques et vols ont cours en ce moment, dans le village. Une information a été mise sur panneau-pocket, concernant l'arnaque aux faux accrochages de voitures ou rétroviseurs, pour prévenir la population et l'inciter à la prudence.

M. Serge REDINI précise qu'un vol d'argent dans le tronc de l'église a eu lieu, par effraction du tronc et percement de la porte d'entrée de l'église, pour surveiller les entrées de visiteurs. Une plainte a été déposée, mais il est difficile d'apercevoir les malfaiteurs depuis les caméras de ville. De plus, ceux-ci ont pu pénétrer dans l'église par la porte du cloître et repartir sans être inquiétés, ni repérés.

Mme Marie FOCESATO indique également que des visiteurs se présentent à domicile au sujet de l'installation de la fibre.

M. Dominique CASTAGNÉ évoque également la mise en place d'une feuille blanche dépassant de la boîte à lettres chez les habitants, afin de repérer leur absence du domicile, si la feuille est toujours présente plusieurs jours après.

***Mme Morgane PARENT**, présente à la séance en tant que responsable financière de la mairie, intervient pour signaler qu'elle a effectué des recherches pendant la réunion, sur l'envoi des documents aux élus dans un délai de 12 jours avant le vote du budget. Elle confirme ces textes et indique qu'elle est responsable de cet oubli, étant restée sur les textes antérieurs, ceux avant le passage à la nomenclature comptable M57 en fin d'année 2023. Elle exprime ses excuses auprès des élus.*

Pour terminer la séance et le vote de son 52^{ème} budget en tant qu'élue, **M. le MAIRE** remercie les élus et invite l'assemblée à partager un pot de l'amitié.

FIN DE LA SEANCE : 20 H 00